

MÉMOIRE**La relance de Malartic****Présenté par****Marcel Côté
associé fondateur
SECOR Conseil****au****Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)****Audiences publiques
pour l'examen du projet minier aurifère Canadian Malartic****15 avril 2009**

Le projet Osisko

Mes parents sont arrivés à Malartic en 1938 et en près de vingt-cinq ans, ils y ont élevé une famille de six enfants. De 1942 à 1962, j'ai grandi à Malartic, j'y ai acquis mes valeurs, j'y ai fait mon éducation et j'y ai passé mes années d'adolescence.

Comme beaucoup de jeunes de la région, je suis parti à l'âge de vingt ans. Dans mon cas, c'était pour étudier en sciences pures à l'université d'Ottawa, ensuite en économie à l'Université Carnegie Mellon de Pittsburgh aux États-Unis. À la fin de mes études en 1969, je suis rentré au Québec. L'UQAT n'était pas encore fondée et c'est vers l'université de Sherbrooke que je me suis dirigé pour aller enseigner l'économie. Six ans plus tard, je fondais à Montréal la firme SECOR, que j'ai dirigée pendant trente ans et qui est devenue la principale firme de consultants en gestion au Canada. (Il faut noter qu'un autre natif de Malartic, Laurent Chartier, a bâti, pendant la même période, le Groupe CFC, l'autre grande firme de consultants en gestion du Québec.)

Une ville en difficulté

Lorsque j'ai quitté la région en 1962, Malartic comptait 5 280 habitants, selon ce qu'indiquait le panneau de bienvenue à l'entrée de la ville. J'y suis revenu à l'occasion pour revoir mes parents et mes amis. Au fil des ans, la population a décliné, comme dans plusieurs autres villes minières, faute d'emplois. Les jeunes ont pris le chemin vers les villes afin de trouver du travail. Dans les années 1970 à Malartic, les dernières mines d'or ont fermé. Pendant quelques décennies, le bois a pris la relève, mais maintenant, cette industrie a aussi disparu.

Malartic aujourd'hui est très différente de la ville où j'ai grandi. Malartic n'a plus de moteur économique. Sans sources de nouveaux emplois, elle est condamnée au déclin, avec le départ de ses jeunes, le vieillissement de sa population, la baisse de son assiette fiscale. Le taux d'activité sur le marché du travail est déjà l'un des plus bas au Québec. Si rien ne change, il sera de plus en plus difficile de se payer des services collectifs. La valeur des maisons, souvent le principal patrimoine de ses propriétaires, est appelée à baisser, même si au recensement de 2001, cette valeur moyenne était déjà de 31 % plus bas qu'à Val d'Or et 43 % plus bas que la moyenne de la province. Est-ce vraiment le sort que l'on veut pour cette ville, la ville qui nous a vus naître?

Une découverte originale

J'ai pris connaissance du projet d'Osisko par des amis de Malartic. Ils m'ont fait part des équipes de forage installées dans les rues de Malartic. J'ai alors communiqué avec les dirigeants d'Osisko que je ne connaissais pas personnellement, mais qui étaient pour la plupart, des anciens de Cambior, une société minière que j'ai aidée à faire naître en 1986, alors que j'étais conseiller économique du Premier ministre du Québec. C'est ainsi qu'en 2007, j'ai découvert le caractère exceptionnel d'Osisko. Peu de gens savent que la mine a été en partie découverte dans les

bureaux du Ministère des Ressources naturelles à Québec, par un prospecteur de la nouvelle école, Robert Wares, qui a étudié à fond, les profils géologiques du sol québécois dans les banques de données du Ministère. Sur la base de ces analyses, il a postulé qu'il existait un gisement résiduel de premier ordre dans les terrains déjà exploités par les Mines *Canadian Malartic*, *East Malartic* et *Sladen*.

Ce qui m'a enthousiasmé dans le projet Osisko, c'est qu'il allait redonner un souffle nouveau à Malartic, ma ville natale. En 2005 et 2006, à la demande du maire de Malartic, j'avais fait plusieurs interventions auprès du président de Domtar, Raymond Royer, pour tenter de garder ouverte l'usine de sciage de Domtar, avec ses quelque 130 emplois. Ce fut en vain, l'usine de Domtar a fermé définitivement ses portes. Mais voilà qu'Osisko émerge. Soixante-dix ans après sa fondation, Malartic pourrait renaître, grâce à la reprise des activités minières. Des emplois solides pourront y être créés, quelque 400 emplois permanents, bien rémunérés, qui permettraient d'en soutenir le double d'autres dans le commerce et dans les services. C'est un projet qui relancerait la construction et qui redonnerait aux hommes et aux femmes de Malartic l'espoir d'emplois stables et bien rémunérés.

Un nouveau type de mine

Évidemment, ce ne sera pas une mine comme les anciennes que nous avons connues. Pendant les étés, alors que j'étais étudiant, j'ai travaillé à la *Canadian Malartic*, un an en surface, à damer le champ de rebut minier, trois ans dans le moulin et un an sous terre. Quelques-uns de mes amis d'enfance y sont morts, ensevelis sous les roches. Je pense à Come Gill, qui est mort à la *East*, alors que je travaillais à la *Canadian*. Les mines étaient au cœur de notre vie. Les quarts de travail ponctuaient le rythme de la ville. À trois heures et quart de l'après-midi, nous entendions le bruit des explosions souterraines. En fait, à la journée longue, nous entendions presque partout en ville le bruit des compresseurs de la *Canadian*.

La mine à ciel ouvert que planifie Osisko est très différente. Elle sera de loin plus sécuritaire. Elle sera aussi moins bruyante. Mais elle soulève par contre des controverses. Et à titre de quelqu'un qui a connu le Malartic minier, qui y a grandi, j'aimerais apporter ma voix au débat, et adresser en particulier quatre points d'inquiétude : la relocalisation du quartier sud, la fosse, les résidus, et l'impact des opérations sur la communauté. Je voudrais les mettre en perspectives car tout développement, que ce soit une ville, une route, une usine ou une mine implique des compromis de part et d'autre. Le BAPE a d'ailleurs été constitué pour soupeser les tenants et aboutissants de ces compromis. J'aimerais apporter l'éclairage de quelqu'un, qui a non seulement professionnellement participé à beaucoup de décisions dans le développement de ce type de dossiers, mais également parce que je connais Malartic, et même avec le détachement des années, parce que j'aime profondément cette ville.

La relocalisation du quartier sud

La relocalisation du quartier sud est la manifestation la plus spectaculaire du projet. Il est normal que les gens soient attachés à leur quartier. Il faut avouer cependant que ce n'est certes pas le plus beau quartier de la ville. De nombreuses maisons sont sans solages, et une partie significative du quartier sud étant sujette à des écroulements de terrain, cela n'aide pas. J'ai fait mon primaire ici

à l'école Renault, sauf pour la septième année à l'École St-Martin, et il y a certes un attachement sentimental aux écoles de son enfance. Mais fonctionnellement, les utilisateurs des cinq édifices collectifs appelés à être relocalisés seront grands gagnants avec leurs nouveaux édifices qui répondront aux standards d'aujourd'hui, en termes d'isolation, de chauffage et d'éclairage, mais offriront également plus d'espaces. Il en est de même pour les maisons déménagées qui bénéficieront, entre autres, de meilleurs sous-sols. Je ne m'étendrai pas sur les négociations quant aux prix des maisons pour ceux qui vendent. La nature humaine étant ce qu'elle est, il y aura toujours des différences d'appréciation entre acheteurs et vendeurs. Mais ces divergences pécuniaires ne devraient pas mettre en cause un projet collectif qui changera profondément les perspectives d'avenir de la ville et ce, pour le meilleur. Au tout début de Malartic, le village de Roc d'Or a été fermé et un grand nombre de maisons avait été déménagées, probablement certaines dans le quartier Sud. Dans mon enfance, ce déménagement était frais dans la mémoire collective. Personne ne disait que cela n'avait pas été un bon geste. Aujourd'hui, le mouvement est dans le sens inverse, et des maisons retourneront dans la direction de Roc d'Or. Je suis certain que dans cinq ans, nous dirons de nouveau que le geste en aura valu la peine.

La fosse et sa réhabilitation

Parlons maintenant de la fosse, 1.4 km², soit la superficie d'un petit lac, comme il y en a des milliers en Abitibi, et qui sera aux abords du centre-ville, comme à Rouyn. À mon avis, ce sera un atout majeur pour Malartic. Le seul inconvénient est que son ennoicement ne sera pas terminé avant quelque vingt ans. Entre temps, la fosse sera emmurée par un parc linéaire, avec une tour d'observation. Quant à l'empreinte écologique d'une telle fosse, replaçons les choses en perspectives. Toute activité humaine laisse une empreinte écologique, que ce soit une ville, une autoroute ou une voie ferrée. Lorsque la fosse aura fini son usage économique, il restera un lac. Il est important que les accords avec la Mine en prévoient le réaménagement. Dans cette perspective, l'impact écologique de la fosse est temporaire, et moindre que beaucoup d'autres équipements collectifs qu'une communauté se donne.

Les résidus

Le parc à résidus et la halde de stériles auront une permanence plus grande. Ils occuperont un espace actuellement peu accessible et en grande partie déjà recouvert de résidus miniers non traités. Je laisserai à d'autres le soin de se prononcer sur la qualité du traitement des nouveaux résidus miniers, qui rencontreront les normes de stockage d'aujourd'hui. La restauration du site orphelin de la *East Malartic* et le reboisement éventuel des nouveaux sites constitueront une amélioration par rapport à la situation actuelle. L'apparition au sud de Malartic d'une colline de 80 mètres changera certes le paysage, mais comparativement à ce que nous retrouvons à Johannes, à l'Ouest et vers Louvicourt, à l'Est, cette colline ne changera pas la toponymie générale de la région. En fait, dans le long terme, avec le lac au pied de la colline, ce nouveau paysage pourrait offrir une perspective beaucoup plus intéressante. En somme, ce que je veux souligner, c'est que le paysage général de Malartic après l'exploitation de la mine ne sera pas ce qu'en laissent croire certains médias, celui d'une ville exploitée. Ce sera plutôt un paysage agréable à l'œil et une ville rebâtie, où on peut bien y vivre. La question importante, c'est de s'assurer qu'à la fermeture de la mine, il y aura un fonds de réserve suffisant pour les travaux de réhabilitation. Personne ne voudrait hériter d'un nouveau site de résidus orphelin.

Vivre prêt d'une mine

Plusieurs craignent l'impact des opérations de la nouvelle ville sur la qualité de vie à Malartic. Il faut aussi reconnaître que toute activité économique a des impacts sur la population environnante. Les citoyens des grandes villes vivent avec la congestion automobile et un air beaucoup moins pur qu'à Malartic. De plus, le bruit de fond d'une grande ville est une rumeur continue, 24 heures par jour. Ce sont des compromis qu'ils acceptent. Évidemment, Osisko se doit de respecter la réglementation et s'assurer que les citoyens seront fiers du projet, sur lequel leur économie sera basée. Mais attention : il est si facile de tuer un projet : on a qu'à empiler des exigences additionnelles. Toute demande exagérée ou hors de l'ordre se devrait donc d'être justifiée.

Le droit à une économie

Il y a sûrement d'autres sources d'inquiétudes que les quatre points que j'ai soulevés. D'où l'importance du dialogue entre les résidents, les dirigeants de la mine et les autorités réglementaires pour les identifier et y apporter des solutions de façon systématique. Il y a plusieurs intervenants externes dans le dossier. J'en suis un. En dernière analyse, il revient toutefois au milieu directement affecté, les Malarticois, d'évaluer ces enjeux. Nous devons d'abord et avant tout considérer les intérêts de la communauté immédiate affectée par ce projet. Les citoyens de Malartic ont les mêmes droits que ceux de Rouyn, Montréal ou New York d'aménager leur environnement pour réconcilier les activités économiques dont leurs revenus et leur bien-être dépendent avec le respect des lieux et de la nature.

Les citoyens de Malartic ont le droit de renouveler leur base économique. Ils ont également le droit d'être exigeants sur le plan de l'environnement. Le projet doit donc être évalué sous le double angle de l'économie et de l'environnement. Mais les deux peuvent aller de pair et c'est notre défi collectif de les réconcilier. Un journal alternatif de Montréal décrivait il y a quelques semaines Malartic comme, et je cite « un bourg longtemps désuet le long de la transcanadienne entre Rouyn Noranda et Malartic ». L'auteur ne s'est pas seulement trompé de route, il s'est trompé quant à la ville. Malartic n'est pas désuète. Malartic ne doit pas être une ville qui sera sacrifiée sur l'autel de l'intransigeance. Malartic peut fort bien réconcilier son environnement et son avenir économique.

À moins de vouloir réduire de façon dramatique la taille de son économie, le futur de Malartic passe par l'industrie minière et plus spécifiquement, par l'exploitation du sous-sol aurifère de la région, c'est-à-dire la faille Cadillac Malartic. Compte tenu de sa nature, l'exploitation du gisement découvert par Robert Wares ne peut se faire qu'à ciel ouvert, et c'est dans cette optique qu'Osisko a été formé. Le BAPE, selon son mandat, doit aviser le gouvernement sur l'à-propos du projet Osisko, après l'avoir analysé et après avoir consulté la population. Vous serez donc amenés à réconcilier les intérêts divers qui en sont tributaires et aviser en conséquence le gouvernement. (D'ailleurs, au-delà du projet Osisko, le BAPE se prononce aussi implicitement sur la viabilité d'une approche minière, l'exploitation à ciel ouvert, qui peut être reprise en Abitibi, tout le long des quelques failles aurifères que l'on y retrouve.)

Si les citoyens de Malartic souhaitent ce projet, et c'est ce que je crois, il peut être très rassembleur pour la communauté entière, un projet qui remettra Malartic sur la carte économique du Québec et qui donnera à une communauté qui a beaucoup donné, à moi et à des milliers d'autres qui ont grandi ici, les moyens qu'elle requiert pour continuer à y vivre avec dignité et fierté et pour y élever leur famille, un droit sur lequel tous les citoyens du Québec peuvent compter.